

**Date de la formation :** du mardi 2 novembre 2022 au 29 septembre 2023

### **Mais qu'est-ce que c'est ?**

Le Stage Paysan Créatif en Limousin devient Entreprendre en Agriculture Paysanne. C'est une formation de l'ARDEAR Nouvelle-Aquitaine, organisée et animée par l'Adear Limousin, avec l'intervention du réseau InPACT Limousin.

C'est une formation pour **concrétiser** son projet d'installation agricole en Limousin en se formant pour devenir responsable d'une activité agricole.

Les compétences des stagiaires sont évaluées à la fin du dispositif.

Il s'agit d'une formation environ de 11 mois à **temps plein** (35h/semaines).

Elle combine :

- 70% de son temps en stage dans une ferme proche de son futur territoire d'installation
- Une vingtaine de jours de formation « entreprendre en agriculture »
- De suivis individualisés par les membres du réseau InPACT Limousin.
- La possibilité de réaliser des formations complémentaires.

L'apprentissage des compétences techniques se fait par le biais des stages pratiques, l'apprentissage des compétences entrepreneuriales agricoles se fait via les journées de formation collective et grâce à l'accompagnement et le partage de la ferme accueillante.

### **Le stage :**

Les apprenant.es ont la possibilité de réaliser jusqu'à 3 stages différents durant la période de formation. (Il est aussi possible de ne faire qu'un stage). Il existe 2 types de stages possibles :

- Stages principaux : entre 1 à 2 stages
- Stage complémentaire (env.1 mois) : 1 stage

Tous les stages doivent avoir lieu en Nouvelle-Aquitaine.

La ferme principale doit avoir au moins 2 ans d'expérience, être proche de son futur lieu d'installation en limousin et partager les valeurs du réseau InPACT.

Chacune des fermes accueillantes ont pour rôle d'accompagner à la réflexion du projet, à la montée en compétence des apprenant.es et s'engage à participer à 2 journées collective dans l'année.

### **Comment trouver une ferme ?**

L'Adear Limousin a un réseau de fermes du Limousin qui souhaitent accueillir une personne de la formation Entreprendre en Agriculture Paysanne.

Les apprenant.es sont incités à chercher une ferme par eux même, sous réserve de validation par le réseau InPACT Limousin.

Comment choisir une ferme ? Les points importants : la distance entre chez soi et les fermes, la capacité d'accueil sur la durée de la ferme à temps plein, le feeling entre le/la stagiaire et la ferme. Il est conseillé de rencontrer en amont la ou les fermes.

### **La formation collective :**

Il s'agit d'une vingtaine de journées de formation orientées sur l'entrepreneuriat agricole, dont les thématiques sont les suivantes :

- Découvrir son territoire et ses acteurs
- Comprendre l'agriculture paysanne (histoire de l'agriculture en France)
- Accéder au foncier agricole
- Dimensionner son projet économiquement
- Construire un prévisionnel financier
- Identifier son marché et sa clientèle potentielle
- Comprendre les statuts juridiques et leurs impacts sociaux et fiscaux
- Elaborer une stratégie de communication
- Appréhender l'organisation du travail et la gestion de l'entreprise au quotidien

Ces journées sont animées par les membres du réseau InPACT Limousin. La formation est aussi accompagnée de témoignages de personnes installées.

Lors de la formation, il y a des temps d'apprentissages théoriques et méthodologiques et des temps de travail en sous-groupe sur les projets.

### **Une formation certifiée :**

Le dispositif Entreprendre en Agriculture Paysanne est une formation certifiante qui délivre un parchemin, en revanche elle ne permet pas d'obtenir la capacité agricole.

A la fin de l'année 3 épreuves sont évaluées par un jury pour valider la formation :

- un dossier écrit projet,
- une présentation orale (10 min de présentation et 20 min de questions)
- la mise en œuvre de rencontre de personnes ressources sur le futur territoire d'installation.

Le jury est constitué de : paysans, de l'ARDEAR NA et d'accompagnateurs.trices à l'installation agricole du réseau.

### **Pour qui est-ce ?**

Critères d'éligibilités de la Région Nouvelle-Aquitaine :

La formation est accessible pour les personnes en recherche d'emploi (inscrit à Pôle Emploi).

Critères de sélection :

- Avoir un projet économique d'installation agricole et non vivrier
- Personnes souhaitant s'installer en Limousin, et ayant une idée de la zone d'installation
- Avoir défini sa ou ses productions principales
- Avec ou sans expériences/diplômes agricole

- Personnes ayant pour objectif de concrétiser un projet d'installation (il ne s'agit pas d'une formation découverte)
- Personnes ayant ou non du foncier agricole
- Personnes motivées pour les stages pratiques ainsi que les formations collectives
- Personnes motivées pour le travail en collectif et les échanges entre apprenant.es
- Être véhiculé, avoir accès à un ordinateur
- Être en capacité à suivre la formation pendant 1 an (disponibilité, ressources financières pour vivre)

### **A-t-on droit à des indemnités ?**

Pendant la période de la formation, les personnes recrutées deviennent stagiaires de la formation professionnelle.

- Pour les personnes ayant des indemnités chômage, celles-ci continuent à les percevoir en fonction de la durée de leurs droits
- Les personnes n'ayant pas d'indemnités chômage peuvent accéder à une aide de la Région Nouvelle Aquitaine allant de 400€ à 700€ par mois, selon la situation de la personne.

### **Comment se passe le recrutement ?**

Pour candidater il faudra :

- Participer à une rencontre collective de présentation du Stage Paysan Créatif
- Déposer son dossier de candidature (description du projet et des motivations, et pièces justificatives de l'éligibilité pour la Région), qui sera donné lors des rencontres d'échanges.
- Participer à un entretien de recrutement si la personne est sélectionnée (Septembre 2022)

### **Combien coûte la formation ?**

La formation est payée par la Région Nouvelle-Aquitaine et le FSE, en revanche des frais d'inscription sont demandés d'un montant de 260€.

Pour toutes les personnes intéressées par le dispositif Entreprendre en Agriculture Paysanne vous participer à nos accueils d'informations collectives (voir : lettre d'info et site internet) ou nous contacter un mail à [melissak@adearlimousin.com](mailto:melissak@adearlimousin.com) .